



Lettre ouverte à Philippe Brassac

Le 21 janvier 2019

Monsieur le Directeur Général,

A la suite de la publication des résultats du Groupe pour les neuf premiers mois de 2018, vous avez souligné le niveau élevé des résultats, qui sont les meilleurs enregistrés à ce stade depuis la création de Crédit Agricole S.A.

Vous avez également souligné, lors du Comité de Groupe du 27 novembre dernier, combien ces résultats étaient redevables aux efforts et à l'implication de tous les salariés des différentes entités du Groupe. Cela dans un contexte économique défavorable et des conditions de travail rendues plus difficiles par de nombreuses réorganisations dans les entités du Groupe et par une réduction significative des effectifs.

Les actionnaires de Crédit Agricole S.A. reçoivent un dividende qui a représenté 56 % du résultat 2017 et leur procure un rendement de l'ordre de 5 % (et même de 6,5 % sur la base du cours actuel !).

Les dirigeants du Groupe, membres du Comité Exécutif, ont vu leur rémunération augmenter de 33,5 % en 2017 par rapport à 2016, avec un montant annuel moyen de 1,644 M€ !

Dans le même temps, le montant moyen de la rémunération fixe des salariés du Groupe n'a progressé que de 2 % seulement, sans aucune mesure salariale générale depuis plusieurs années.

Les salariés des différentes entités du Groupe sont très déçus de voir comment se déroulent les négociations annuelles sur les rémunérations et sur la prime dite « Macron ».

Ils espéraient, dans le contexte de revendications qui a débuté en France depuis deux mois, que leurs dirigeants allaient enfin leur accorder des augmentations générales significatives et une prime exceptionnelle de 1.000 € pour tous, comme l'ont fait un certain nombre de banques et de grandes sociétés.

Les Correspondants syndicaux Groupe s'en remettent donc à vous pour faire évoluer les négociations en cours dans ce sens et faire rouvrir celles qui sont déjà terminées. Nous attirons votre attention sur le risque de mesures qui ne seraient pas à la hauteur des attentes légitimes des salariés en matière de répartition plus juste des richesses produites, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la compétitivité future de nos entreprises.

Nous nous tenons à votre disposition pour en discuter avec vous. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Valérie DELACOURT
Correspondante syndicale CFDT



Cédric MOUTIER
Correspondant syndical CGT



Yves FOURCADE
Correspondant syndical FO



Patricia PINCHEMEL
Correspondante syndicale CGC/SNB



Alexandre ALFOCEA
Correspondant syndical CFTC

